



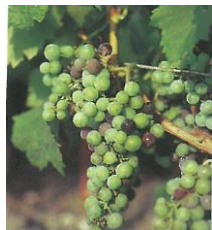
Bulletin n° 18
Mardi 28 juillet 2015

Stades phénologiques :

Photos : CA84



fermeture de la grappe



début véraison



25% véraison



50% véraison



véraison

Grenache :

Secteur I (très précoce) : stade début véraison à 75% véraison, 75% véraison majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 1^{ère} baie vérée à 75% véraison, 50% véraison majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade fermeture de la grappe à 25% véraison, 25% véraison majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade fermeture de la grappe à début véraison, début véraison majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade fermeture de la grappe.

Muscat de Hambourg :

Secteur II (précoce) : stade 50% véraison.

Secteur III (moyen) : stade début véraison à 50% véraison.

Secteur IV (tardif) : stade début véraison.

Secteur V : (très tardif) : stade 1^{ère} baie vérée.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : www.agrometeo.fr rubrique
« Climatologie », choix « Les bilans » « zone de précocité » :

Mildiou

Éléments de biologie (Cf bulletin n°1)

Mildiou sur feuilles (Photos CA84)



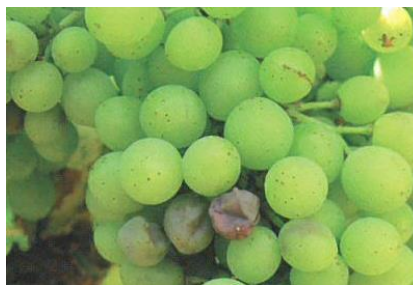
Mildiou sur grappes

Rot brun : l'envahissement des baies par le mycelium se fait exclusivement par l'intermédiaire du pédoncule. Les baies ainsi atteintes brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ».

Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu du départ des nécroses. Le rot brun peut se confondre avec des coups de soleil. Ces derniers se remarquent toutefois toujours du même côté des baies et les pédoncules ne sont pas affectés.

La fin de sensibilité des baies au rot brun est atteinte quand la baie est vérée.

(extrait du "*Guide des Vignobles Rhône Méditerranée*")



Rot brun sur baies

Photo issue du "Guide des Vignobles Rhône Méditerranée"

Analyse du risque

Sur la très grande majorité des secteurs, il n'y a toujours pas eu de pluie depuis le 17 juin.

Des orages très localisés sont enregistrés du 21 au 24 juillet.

Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) du modèle Potentiel Système sont en baisse de 1,5 à 2 points sur les secteurs sans pluie, en hausse de 1 à 4 points sur les rares secteurs concernés par un orage.

Territoire Sud Drôme/Enclave des Papes

Observations

Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur les secteurs de Vinsobres, St Maurice sur Eygues, Visan, Valréas, Grillon, concernés par les orages, quelques repiquages pourraient être observés en fin de semaine prochaine sur les parcelles présentant des symptômes.

Estimation du risque : en baisse sur les secteurs sans pluie ; en cas de pluie, faible à nul sur grappes, moyen à fort sur feuilles.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Observations

Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur les secteurs de Vaison la Romaine, Rasteau, Bonnieux, St Saturnin d'Apt, concernés par les orages, quelques repiquages pourraient être observés en fin de semaine prochaine sur les parcelles présentant des symptômes.

Estimation du risque : en baisse sur les secteurs sans pluie ; en cas de pluie, faible à nul sur grappes, moyen à fort sur feuilles.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Observations

Généralement pas d'évolution depuis la semaine dernière, mais observation de nouvelles taches sur des parcelles très atteintes.

Sur les secteurs de Beaumont de Pertuis, La bastide des Jourdans, Arles, St Martin de Crau, Puylobier, Trets, concernés par les orages, quelques repiquages pourraient être observés en fin de semaine prochaine sur les parcelles présentant des symptômes.

Estimation du risque : en baisse ; faible à nul sur grappes en cas de pluie, moyen à fort sur feuilles en cas de pluie, localement très fort sur certaines parcelles au sud de l'étang de Berre et à l'ouest des Bouches du Rhône

Territoire Provence :

Observations

Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

Sur les secteurs de Pourcieux et La Roquebrussane, concernés par les orages, quelques repiquages pourraient être observés en fin de semaine prochaine sur les parcelles présentant des symptômes.

Estimation du risque : en baisse sur les secteurs sans pluie ; en cas de pluie, faible à nul sur grappes, moyen à fort sur feuilles.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°3)

Oïdium sur grappes



Observations : les bilans sur grappe au stade fermeture sont présentés dans le bulletin n°17 du 21 juillet.

Estimation du risque : nul en secteur I, II, III et IV, en l'absence de maladie, faible en secteur V.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°6)

Analyse du risque

Les orages très localisés de la semaine dernière pourront entraîner de nouvelles contaminations dont les symptômes seront visibles à partir d'une dizaine de jours.

Sur les secteurs sans pluie, les conditions climatiques ne sont pas favorables à la maladie.



Black rot sur feuille (photo CA26)



Black rot sur grappe (photo CA26)

Observations

Pas d'évolution observée depuis la semaine dernière.

Estimation du risque : risque fort, jusqu'à la véraison, en cas de pluie dans les parcelles présentant des symptômes, excepté pour le Territoire Provence où le risque est faible, territoire peu concerné par cette maladie.

Vers de la grappe : eudémis 3^{ème} génération

Éléments de biologie (Cf bulletin n°1)

Observations :

Les vols de 3^{ème} génération d'eudémis se poursuivent en secteur I et II. Ils ont débuté en secteur III. Les tous premiers papillons sont capturés en secteur IV. En secteur V, la modélisation ACTIV prévoit le début du vol Eudémis 3^{ème} génération à partir du 1^{er} août.

Les premiers oeufs sont observés en secteur III. La modélisation prévoit les premiers œufs à partir du 29 juillet en secteur IV, du 4 août en secteur V.

Les premières larves sont prévues à partir du 1^{er} août en secteur III, du 3 août en secteur IV.

larve d'eudémis



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

ponte



Photo CA26

Perforation



Estimation du risque : faible à moyen, localement fort.

Flavescence dorée : (maladie de quarantaine)

Éléments de biologie : Cf bulletin n°10

Photos : FREDON PACA



Larves de *Scaphoideus titanus*



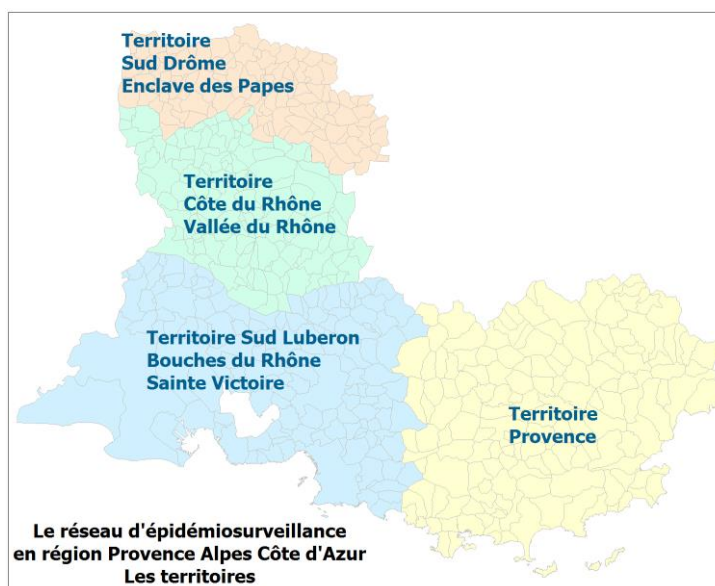
Adultes de *Scaphoideus titanus*

Le bulletin réglementaire du SRAL est en ligne sur les sites suivants :

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Flavescence-doree-de-la-vigne>

http://www.agrometeo.fr/bsv/FD_Communiq%C3%A9_SRAL_15juillet2015.pdf

Les territoires



Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouche du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Agnès Vallier, Julien Vigne (CA26), François Bérud, Eric L'Helgoualch (CA84), Claire Bontemps, Mathieu Comber (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.